



Programme des produits thérapeutiques  
Holland Cross, Tour "B"  
2<sup>e</sup> étage, 1600, rue Scott  
Localisateur d'adresse 3102D1  
OTTAWA, Ontario  
K1A 1B6

Le 21 juillet 1999

99-015381

Aux :           Secrétaires généraux des associations de  
                  réglementation de la pharmacie  
                  ANORP  
                  Associations de l'industrie

Monsieur, Madame,

Pour faire suite à une demande des secrétaires généraux d'associations provinciales responsables de la réglementation de la pharmacie, nous vous faisons parvenir une liste des médicaments d'ordonnance ou des médicaments prescrits pour lesquels un dépliant de conditionnement destiné au patient est obligatoire dans le cadre des autorisations de mise sur le marché, de l'avis de conformité et/ou de l'identification numérique (DIN). Dans tous les cas décrits ci-dessous, l'information destinée au patient fournie par le fabricant devrait être distribuée en même temps que le médicament. Les documents en question auraient été soumis au Programme des produits thérapeutiques par le fabricant, avec la demande d'autorisation de mise sur le marché, puis examinés dans le cadre de la présentation.

1. Médicaments d'ordonnance :
  - a) Médicaments délivrés à l'aide d'un dispositif (ex. : inhalateurs, timbres transdermiques)
  - b) Isotrétinoïne et autres trétinoïdes oraux, sauf ceux utilisés en oncologie
  - c) Méthotrexate pour l'arthrite rhumatoïde
  - d) Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)
  - e) Contraceptifs oraux

.../2

- f) Ticlopidine
2. Produits biologiques - Tous les produits destinés à l'auto-administration, notamment :
- a) Érythropoïétine
  - b) Gonadotropines
  - c) Hormones de croissance humaines
  - d) Insulines
  - e) Interférons
  - f) Facteurs de cicatrisation
3. Tous les médicaments dont la monographie thérapeutique ou la documentation professionnelle indique qu'un document d'information destiné au patient est disponible.

Si vous désirez poser des questions sur ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

*Original signé par*

*pour* Dann M. Michols  
Directeur général